



T. BEAUGRAND
Editeur-Propriétaire.

Abonnements :
Un an \$0.50

Le No. UN Cent

Bureaux :
35 St. Gabriel.

LADEBAUCHE
Rédacteur-en-chef.

LE PREMIER
QUININE
DE CAMPBELL
ET
LE GRAND TONIC RENFORCISANT DU JOUR

FEUILLETON de CANARD

LE SIRE DE LUSTUPIN

Par ERNEST CAPENDU

(Suite.)

“ C'était, — disent les contemporains, — une désolation telle qu'on n'en avait vu jamais au trépasement d'aucun roi. ”

Et ces regrets étaient mérités. Jamais aucun roi de France, depuis Saint Louis, n'avait témoigné au pauvre peuple une sympathie aussi efficace que celle que lui avait prodigué Louis XII.

Tous les Parisiens étaient en prières.

Toutes les églises étaient pleines. On s'agenouillait sur les voies et sur les places publiques, devant les maisons, devant les croix des carrefours.

La place de Grève surtout était envahie.

Devant la maison de Calboche, — le maître tanneur, — la réunion était nombreuse.

Les prières étaient interrompues par les regrets, les larmes, les expressions d'amour pour le roi défunt.

— Ah ! — disait Perrine, — comme il était bon ! le cher Sire !

— Et comme il était brave ! — ajouta Calboche.

— Oh ! oui ! — dit André.

— Si brave, — ajouta Nicolas, — qu'à la bataille d'Aguedel, — comme les canons résonnaient tonnaient de son côté, on lui cria qu'il s'exposait trop mais lui répondit :

— Point ! Point ! — Je n'ai peur ! Quiconque peur aura que derrière moi se place ! ”

— Et comme il était économe !

— Comme il nous aimait !

— Et il y a des gentilshommes, — des amis, des Lorrains, de la princesse,



Deuxième retour de l'enfant prodigue

Dit la Minerve :

Avec le retour de M. Chapleau l'influence française entre dans une nouvelle PHASE.

Louise et du président Duprat, — dit Calboche, — qui l'accusaient d'avarice !

— C'est affreux !

Et vous savez bien aussi que lorsque les clercs de la Bazoches ont représenté comiquement le roi économe, dans leurs farces de la grande salle au Palais, il a dit en riant :

“ J'aime mieux voir rire mes courtisans de mes épargnes que voir pleurer mon peuple de mes dépenses ! ”

— Il y a dix-sept ans qu'il est monté sur le trône de ses pères.

— Et comment nous avons été heureux !

— Et contents !

— Il avait le caractère si noble !

— Le jugement si sain.

— Il a institué tant de sages règlements pour l'administration de la justice et des finances, qu'il a bien mérité son nom de notre père !

— Quel malheur qu'il soit mort !

— Quelle douleur !

— Et dire que cette mort vient de ce qu'il a épousé la princesse d'Angleterre.

— Ses ennemis !

Cette opinion, effectivement, que la mort prématurée du roi (il n'avait que cinquante-trois ans) provenait de son union avec une Anglaise était accréditée.

Si bien accréditée même, que Brantôme écrivait quelques années plus tard :

“ Aussy, disoit-on pour lors, quand il l'espousa, qu'il avait pris une jeune guilledine qui bien tost le mènerait en paradis tout droit et plus tôt qu'il ne voudrait son grand chemin, ce quy fut vray, bien qu'il ne mourut qu'à cinquante-trois ans, vray âge encore de sa bonne et excellente force, mais il avait fort pâty en son temps. ”

En effet, et aux dires de tous ceux qui l'ont approché, ce mariage qui faisait la joie du roi l'avait poussé au tombeau.

“ En prenant à cinquante-trois ans, une femme qui en comptait seize, disent la *Gestes de Bayard*, — une femme belle, vive et accoutumée à peu ou point de retenue, Louys voulut faire du gentil compagnon avec sa femme, et il ne se soutenait

depuis longues années la santé du corps qu'en suivant un régime sévère. “ Mais il changea entièrement d'habitudes pour plaire à sa jeune et belle épouse.

“ Elle était avide de bals, de tournois et de banquets.

“ Or le roi avait coutume de dîner à huit heures, il convenait présentement qu'il dînât à midi.

“ Or le roi avait coutume de coucher à six heures du soir, il couchait souvent à minuit et passé. ”

Il n'écouta point ses médecins.

Il languit et dépérit rapidement. A la fin de décembre, la dysenterie l'avait pris et nul remède humain ne le pouvait sauver.

A onze heures et demie, il était mort.

Aussi tout Paris priait-il, pleurait-il, et gémissait il.

Et un seul et même cri de douleur était dans toutes les bouches.

— Le roi est mort ! ”

XLIII

LES FUNERAILLES

En tous temps, les funérailles des rois en France se sont célébrées avec pompe même dans la première époque des Gaulois.

Pour les chefs, on élevait un tertre qu'on appelait lombelles ou Tulumus pour indiquer le lieu où étaient déposés leurs restes mortels.

Des armes de fer ou de plume y étaient placées, et c'est en creusant les terrains recouverts par ces tombeaux que l'on a retrouvé le plus grand nombre d'armes gauloises, de colliers, de vases, etc.

On immolait quelquefois un cheval et même des esclaves aux funérailles des chefs gaulois.

Sous la domination romaine, les Gaulois enfermèrent des urnes cinéraires dans des sarcophages en pierre qui étaient placés ordinairement le long des voies publiques.

Les Francs ne brûlaient pas les corps.

Ils ensevelissaient dans des étoffes précieuses les corps des personnages illustres, et plaçaient dans les tombeaux des armes des pièces d'or et autres objets de prix.

Témoin le tombeau de Childéric Ier. découvert à Tournai en 1855.

Un fer de cheval et des débris de harnais firent supposer que le cheval avait été immolé sur le tombeau.

On y trouva des abeilles d'or de grandeur naturelle.

Un anneau d'or portait l'effigie d'un guerrier à longue barbe et à longue chevelure, avec une inscription :

CHILDERIC-ROI

L'abbaye de Saint-Denis fondée par Dagobert devint le lieu de sépulture des rois de France.

C'était à Saint-Denis donc que l'on allait déposer le corps du feu roi Louis XII.

Le cérémonial de cette sépulture royale devait être scrupuleusement exécuté suivant les lois des anciens rituels.

La mort constatée, on avait procédé, durant toute la nuit même, à l'embaumement du corps.

Durant cette nuit, les ouvriers appelés en hâte dressaient un lit de parade dans la grande salle du Louvre.

Le roi était mort dans son hôtel des Tournelles, mais on avait transporté le corps au Louvre pour rendre la cérémonie plus imposante.

On revêtait le corps du roi d'un pourpoint, d'une tunique et d'un manteau de drap d'or à fleurs de lis, fourré d'hermine, fermés par-dessus l'épaule avec une large agrafe de perles